

4e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA SANTÉ PUBLIQUE EN AFRIQUE

26-29 NOVEMBRE 2024 • RABAT, MAROC



L'AFRIQUE SUR LE CHEMIN DE L'AUTOSUFFISANCE POUR PARVENIR À LA COUVERTURE UNIVERSELLE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ SANITAIRE

Soumission des résumés à la CPHIA 2024 – Aperçu

À propos de la CPHIA

La Conférence annuelle sur la santé publique en Afrique (CPHIA), une initiative des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), fournit aux dirigeants et scientifiques de tout le continent une plateforme unique dirigée par des Africains afin de partager les dernières avancées scientifiques, les enseignements tirés en matière de prestation de soins de santé de qualité ainsi que des solutions de santé publique innovantes et fondées sur des données probantes pour relever les défis sanitaires de l'Afrique.

Programmée à Rabat, Maroc, du 26 au 29 novembre 2024, la [CPHIA 2024](#) devrait accueillir jusqu'à 10 000 dirigeants politiques, décideurs du domaine de la santé, pionniers et champions du secteur de la santé, entrepreneurs, chercheurs scientifiques, praticiens de la santé, représentants de la société civile et jeunes. Cet événement, organisé conjointement par le CDC Afrique et le ministère de la Santé et de la Protection sociale du Royaume du Maroc autour de huit grandes thématiques, mettra en lumière les progrès réalisés par le continent sur la scène mondiale sous le thème « L'Afrique sur le chemin de l'autosuffisance pour parvenir à la couverture universelle en matière de santé et à la sécurité sanitaire ».

Il s'agira cette année de la quatrième édition de la conférence, qui s'était tenue à l'origine virtuellement en 2021, puis en présentiel en 2022 et en 2023, respectivement à Kigali, Rwanda, et à Lusaka, Zambie. Alors que les pays africains accélèrent le déploiement de la couverture universelle en matière de santé, les éditions annuelles de la CPHIA aident à définir comment améliorer l'autosuffisance du continent en matière de prestation de soins de santé de qualité pour parvenir à une Afrique en meilleure santé et plus prospère – pour le continent et pour le monde.

Soumission des résumés

Les organisateurs de la CPHIA 2024 ont le plaisir d'inviter toutes les parties intéressées à soumettre leurs résumés pour les différents thèmes de la conférence.



Organisée par:



Les auteurs doivent télécharger leurs résumés via la plateforme [Oxford Abstracts submission platform](#). Si vous avez des difficultés à naviguer sur la plateforme, veuillez contacter CPHIAabstracts@africacdc.org.

Date limite de soumission des résumés	La date limite de soumission des résumés est le 23 septembre 2024 à 23h59 EAT [20h59 UTC] . <i>**Aucun résumé ne sera accepté après cette date.**</i>
Notifications d'acceptation	Les candidats dont les résumés auront été acceptés en seront informés au plus tard le 18 octobre 2024 .
Présentation	Les résumés acceptés seront présentés lors de la conférence qui se tiendra du 26 au 29 novembre 2024 .

Dates à retenir :

Thèmes : les résumés attendus concernent les sujets et sous-thèmes suivants de la conférence :

1. **Sujet 1 :** Renforcer la sécurité sanitaire en Afrique en assurant l'autonomie du continent en matière de fabrication des produits de santé.

Sous-thèmes :

 - a. Assurer la demande par de nouveaux canaux d'approvisionnement (plateformes d'achats groupés, partenariats public-privé et réforme innovante des dépenses de santé et de l'assurance maladie).
 - b. Investissements soutenus : des projets bancables et un environnement propice à la réalisation d'opérations financièrement viables. Attirer les investissements directs étrangers et mobiliser les ressources nationales.
 - c. Mise en place de systèmes réglementaires résilients : renforcement des autorités réglementaires nationales en Afrique et harmonisation des modèles opérationnels sur tout le continent, y compris le rôle de l'AMA, l'agence africaine du médicament ?
 - d. Développement de la R&D de bout en bout, y compris les ingrédients pharmaceutiques actifs (API) : recherche, innovation et essais cliniques tous niveaux.
 - e. Identifier, renforcer et étoffer un vivier de talents essentiels pour travailler et faire progresser les capacités de fabrication de produits de santé en Afrique.
 - f. Financement et rôle du secteur privé et des start-ups.
2. **Sujet 2 :** Avancer sur le chemin de l'autosuffisance et de la sécurité sanitaire grâce à un financement innovant et durable du secteur en vue d'atteindre la couverture universelle en matière de santé en Afrique

Sous-thèmes :

- a. Comblent le fossé : explorer et évaluer les mécanismes de financement de la santé novateurs en faveur de la couverture de santé universelle (CSU).
 - b. Soutenir la santé pour tous : promouvoir des voies innovantes vers un financement durable de la santé en Afrique.
 - c. Garantir la santé pour tous : mobiliser les ressources de manière stratégique en faveur de la CSU et de la sécurité sanitaire en Afrique.
 - d. Renforcer la confiance et la résilience : encourager la gouvernance financière et la responsabilisation des systèmes de santé en Afrique.
 - e. Créer des synergies pour le succès : intégrer les stratégies de financement aux priorités sanitaires pour transformer les systèmes de santé africains.
3. **Sujet 3 :** Repenser les soins de santé primaires pour faire progresser la CSU en Afrique.

Sous-thèmes :

- a. Renforcer l'équité en matière de soins de santé primaires en mobilisant l'ensemble de la société.
 - b. Améliorer les soins de santé primaires grâce à la technologie : IA, systèmes d'information sur la santé et modèles de soins novateurs.
 - c. Constituer une main-d'œuvre apte à répondre aux besoins : combler le fossé en Afrique.
 - d. Exploiter la résilience des soins de santé primaires (SSP) pour relever les défis émergents en matière de santé et de bien-être.
 - e. Agir sur les déterminants sociaux et environnementaux pour parvenir à la CSU.
 - f. Mettre en œuvre l'approche « Health in All Policies » (HiAP) : concrétiser la vision de la déclaration d'Astana.
 - g. Tirer parti des partenariats pour améliorer les systèmes de réglementation de la santé.
4. **Sujet 4 :** Autonomiser une Afrique en meilleure santé grâce à l'innovation numérique et à l'intelligence artificielle.

Sous-thèmes :

- a. Numériser les soins de santé primaires : tirer parti de la transformation numérique et de l'IA pour améliorer la prestation de services.
 - b. Santé de précision et IA : améliorer la prise de décision et la prestation de services.
 - c. Utiliser la santé numérique pour lutter contre les disparités en matière de santé : genre, équité et inclusion.
 - d. Des modèles de financement innovants pour les solutions de santé numériques.
 - e. Télémédecine et IA : étendre la portée et l'accès aux services de santé.
5. **Sujet 5 :** Les changements climatiques et l'approche « Une seule santé » : renforcer la sécurité sanitaire en Afrique.

Sous-thèmes :

- a. Recherche sur les changements climatiques et résultats dans le domaine de

- la santé.
- b. Cadres politiques concernant l'approche « Une seule santé » et la CSU.
 - c. Outils numériques pour la sécurité sanitaire et la préparation aux changements climatiques.
 - d. Mobilisation communautaire sur la question des changements climatiques et de l'approche « Une seule santé ».
6. **Sujet 6 :** Les femmes et les jeunes en Afrique : des moteurs pour la santé et l'innovation.
- Sous-thèmes :*
- a. Les femmes et les jeunes en tant qu'usagers et fournisseurs de soins de santé.
 - b. Aborder l'amélioration des taux de mortalité maternelle et des trajectoires de vie des nourrissons, des enfants et des jeunes sous l'angle d'une approche basée sur les parcours de vie.
 - c. Tirer parti du pouvoir de la jeunesse africaine : moderniser les systèmes de soins de santé à travers les plateformes numériques.
 - d. Répercussions des changements climatiques, de la violence et des déplacements forcés des femmes et des jeunes sur la santé.
 - e. Toxicomanie : une épidémie en croissance rapide qui menace les femmes et les jeunes sur le continent.
 - f. Renforcer les soins de santé primaires pour améliorer la santé des enfants.
7. **Sujet 7 :** De nouveaux horizons dans la riposte aux maladies.
- Sous-thèmes :*
- a. Des systèmes de santé intégrés pour lutter contre les maladies dans le contexte des soins de santé primaires : défis et opportunités en Afrique.
 - b. Des solutions et des partenariats novateurs pour prévenir et contrôler le fardeau grandissant des maladies non transmissibles (MNT) et des blessures.
 - c. Enseignements tirés de l'investissement et de la gestion de grandes maladies historiques (VIH/sida, paludisme et tuberculose) aux fins d'améliorer les stratégies actuelles et d'ouvrir de nouveaux horizons en vue d'autres ripostes aux maladies.
 - d. Troubles de la santé mentale et troubles liés à la toxicomanie : s'inspirer des initiatives de santé publique fructueuses sous la forme d'études de cas pouvant être reproduites en les adaptant au contexte.
 - e. Maladies tropicales négligées : enseignements tirés en vue d'accélérer les efforts d'élimination.
8. **Sujet 8 :** Résilience aux pandémies et préparation des systèmes de santé pour une prévention, une surveillance et une riposte optimales en Afrique.
- Sous-thèmes :*
- a. Les vaccins comme moyen de prévention le plus efficace pour empêcher la propagation des pandémies : fabrication, acceptation et utilisation.
 - b. Faire progresser la surveillance des maladies pour faire face aux situations épidémiques et pandémiques.

- c. Rôle des laboratoires dans les pandémies : vers le multiplexage des tests rapides POCT (réalisation d'examen biologiques délocalisés auprès du patient) pour les maladies à tendance épidémique.
- d. Collaboration mondiale et régionale pour la sécurité sanitaire, y compris la riposte aux pandémies.
- e. Lutter contre la mésinformation et la désinformation dans le contexte de la riposte aux pandémies.
- f. Innover pour améliorer la surveillance multisectorielle et la riposte aux maladies émergentes et réémergentes.
- g. Les institutions nationales et régionales de santé publique.

Admission des résumés et des auteurs : seuls les résumés présentant des travaux originaux dans les domaines susmentionnés seront acceptés pour la conférence. L'auteur principal aura participé aux activités présentées dans le résumé et obtenu les autorisations gouvernementales nécessaires en cas d'utilisation de données sensibles dans l'article, ainsi que tout document d'autorisation éthique requis.

Une même personne pourra soumettre plusieurs résumés, mais un seul résumé par personne (auteur principal) sera accepté. La recherche devra avoir été menée au cours de la période 2021-2024 afin d'en garantir la pertinence dans le paysage africain actuel. Les résumés déjà présentés ailleurs seront pris en considération à la discrétion du comité des résumés mais la priorité sera accordée aux résumés qui n'auront pas encore été présentés lors d'une autre conférence scientifique. Les auteurs devront mettre en lumière de quelle manière le travail entrepris aura été utilisé afin de générer un impact positif sur le paysage des soins de santé et/ou comment la recherche est appelée à changer le cours de la pratique de la santé publique à l'avenir.

Conflit d'intérêts : les auteurs des résumés acceptés devront soumettre un formulaire de divulgation des conflits d'intérêts qui sera transmis avec la lettre d'acceptation.

Bourses pour les résumés : il se peut qu'un nombre limité de bourses soit disponible pour couvrir les frais d'inscription, de déplacement et d'hébergement des présentateurs de résumés en début de carrière. Les critères sont les suivants : être âgé de 40 ans ou moins, être étudiant en master/doctorat ou avoir obtenu un master, un doctorat en médecine ou autre doctorat au cours des 5 dernières années. Si vous souhaitez présenter une demande de bourse, vous serez invité, au cours du processus de soumission, à cocher une case si vous souhaitez être pris en considération quant à cette aide.

Pour solliciter cette aide, votre résumé devra être accompagné d'une déclaration de besoin. Veuillez toutefois noter que le fait d'indiquer votre intérêt à l'égard d'un tel soutien *ne garantit pas* qu'une bourse vous sera attribuée. Aucune bourse ne sera accordée aux candidats dont les résumés n'auront pas été sélectionnés en vue d'une présentation orale ou par affiche. Les candidats seront informés de l'attribution éventuelle d'une bourse ainsi que de l'acceptation ou du refus de leur résumé.

Structure du résumé

Nombre de mots : le résumé ne doit pas dépasser **300 mots** (ce qui inclut les sous-titres mais ne comprend pas le titre, les mots clés, la liste des auteurs et leurs adresses).

Auteurs : les auteurs doivent être énumérés comme suit :

- **Premier auteur :** indiquez le prénom, l'(les) initiale(s) du(des) deuxième(s) prénom(s) (le cas échéant) et le nom de famille (par exemple, Henry M. Kuku).
- **Co-auteurs :** énumérez chaque co-auteur dans l'ordre de sa contribution en renseignant son prénom et son(s) deuxième(s) prénom(s) sous forme d'initiale(s), suivis de son nom de famille en entier (par exemple, J.N. Toto, C.H. Kwakweri).
- Indiquez les affiliations organisationnelles du premier auteur et de tous les co-auteurs.
- Marquez l'auteur correspondant d'un astérisque* et renseignez son adresse électronique et son numéro de téléphone, ainsi que ses coordonnées alternatives.

Mots-clés : veuillez inclure 4 à 6 mots-clés.

Titre : le titre doit être informatif mais concis, sans sous-titres ni abréviations/acronymes, et mettre en évidence **la nature** de l'étude / du sujet sur lequel elle porte, **le lieu où** elle a été entreprise et **le moment** de sa réalisation (par exemple, Clusters de cas de COVID-19 dans le district de Keke, août 2021). Pour la rédaction du titre, optez pour la casse de phrase (majuscule à la première lettre) et n'utilisez la majuscule que pour les noms propres et les noms scientifiques, le cas échéant (par exemple, *Plasmodium falciparum*).

OPTION 1 : Pour les résumés scientifiques

Introduction / contexte : évoquez le contexte scientifique, la raison d'être de l'étude ainsi que l'importance du sujet pour la santé publique. Compte tenu de la diversité attendue des examinateurs et des participants à la conférence, ne présumez pas que tout le monde connaîtra votre sujet. Expliquez pourquoi votre étude est importante et à quelle(s) question(s) elle répondra. Une présentation claire du contexte permet de planter le décor et doit inclure les éléments suivants :

- Une brève description du sujet et de son importance pour la santé publique
- Les objectifs de l'étude
- Les questions de recherche ou l'hypothèse de l'étude, le cas échéant.

Méthodes : décrivez les méthodes utilisées dans le cadre de l'étude. Les points essentiels à inclure sont les suivants :

- Plan de l'étude
- Cadre de l'étude

- Population étudiée
- Critères d'éligibilité et définitions de cas, le cas échéant
- Taille de l'échantillon et méthodes d'échantillonnage
- Gestion et analyse des données.

Résultats : présentez les résultats significatifs (tant positifs que négatifs) de l'étude qui sont directement liés aux objectifs de celle-ci. Cette section ne doit **pas** inclure la discussion sur les résultats. Fournissez à la fois des valeurs absolues et leurs pourcentages / proportions, taux et ratios, le cas échéant. Veuillez noter qu'un résumé étant un document autonome et citable, la section des résultats doit contenir des données.

Elle ne doit pas inclure de déclarations telles que « Les données seront discutées ». En cas d'inachèvement impliquant un volume de travail encore considérable à fournir en amont de la soumission à la conférence, veuillez alors préciser que les résultats sont de nature préliminaire.

Conclusion : soyez le plus concis possible. Ne reprenez pas les données présentées dans les résultats. Cette section peut inclure :

- Une interprétation des principaux résultats et de leurs implications pour la pratique de la santé publique
- Les actions de santé publique recommandées et/ou mises en œuvre à la suite de l'étude
- Les observations finales de type « Les résultats seront discutés » ne sont pas acceptables.

OPTION 2 : Pour les résumés politiques et programmatiques

Pour présenter les enseignements tirés de programmes ou de projets, ou de la mise en œuvre de politiques ou de stratégies, vous pouvez soumettre un résumé conforme à la structure ci-dessous :

- **Contexte** : résumez la finalité, la portée des travaux et les objectifs du programme, du projet, de la politique ou de la stratégie.
- **Description** : décrivez la période de mise en œuvre, le cadre et le lieu, la structure, les populations clés (le cas échéant) et les activités et interventions entreprises.
- **Enseignements tirés** : présentez en détail les conclusions et/ou les résultats du programme, du projet, de la politique ou de la stratégie. Présentez une analyse ou une évaluation des principaux enseignements tirés et des meilleures pratiques.
- **Conclusions / prochaines étapes** : expliquez la portée des conclusions et/ou des résultats du programme, du projet ou de la politique.

Remarque : aucune modification ne peut être apportée au résumé final après qu'il a été soumis. Toutefois, si votre résumé est sélectionné pour être présenté et qu'il a subi des changements importants après son acceptation, ces changements devraient être mis en évidence dans la présentation du résumé ou de l'affiche.

Critères d'évaluation

Chaque résumé sera évalué par des examinateurs indépendants sur la base des critères suivants :

- Contexte et raison d'être de l'étude
- Caractère approprié des méthodes ou de la description
- Présentation des résultats
- Conclusion et interprétation des résultats
- Importance pour la santé publique
- Clarté globale du résumé
- Nouveauté de l'étude
- Pertinence par rapport aux sujets / aux thèmes de la conférence

Décisions et étapes suivantes

Publication dans le Livret officiel des résumés de la conférence 2024 : tous les résumés acceptés seront publiés dans le Livret officiel des résumés de la conférence CPHIA 2024.

Publication dans le Journal de la santé publique en Afrique : un certain nombre d'auteurs de résumés acceptés se verront également accorder le soutien du CDC Afrique aux fins de la rédaction de leurs manuscrits pour publication dans le Journal de la santé publique en Afrique du CDC Afrique.

Présentations en direct et salle des affiches : la CPHIA 2024 est une réunion en présentiel. Qu'ils soient sélectionnés pour des présentations orales ou par affiches, tous les candidats retenus doivent être en mesure de participer à la conférence à Rabat, au Maroc.

Pour de plus amples informations au sujet de la conférence CPHIA 2024, consultez le site dédié www.cphia2024.com. Pour toute question concernant le programme de soumission de résumés, veuillez adresser un courriel à l'adresse CPHIAabstracts@africacdc.org.